

ECOLE DOCTORALE SCIENCES SOCIETE DEVELOPPEMENT

(ED/SSD)

LABORATOIRE LETTRES EDUCATION ET COMMUNICATION (LaboLEC)

EQUIPE DE RECHERCHE EDUCATION ET FORMATION (EREF)



DATE

Le 21 février 2024

M. Akimou TCHAGNAOU

Enseignant-Chercheur à l'Université André

Salifou/Zinder/NIGER

E-mail : akimou.tchagnaou@gmail.com

Blog : www.tchagnaou.wordpress.com

**COMMENT BIEN RÉUSSIR ET
DANS LE TEMPS SON MASTER
OU SON DOCTORAT ?**

BIOGRAPHIE DU CONFERENCIER

TCHAGNAOU Akimou est Docteur en Sciences de l'Education et de la Formation. Il est Enseignant-Chercheur à l'Université André Salifou depuis 2020 après une vocation à l'Institut National des Sciences de l'Education à l'Université de Lomé entre 2014 et 2019. Il est membre du **Laboratoire Lettres Education et Communication (LaboLEC)** et Chef de l'**Equipe de Recherche Education et Formation (EREF)**. Titulaire également d'une maîtrise en Histoire, **TCHAGNAOU Akimou** s'intéresse aussi à des questions politiques et est théoricien de la **Démocratie inclusive en Afrique**. Il est membre du Réseau Africain des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs en Sciences de l'Education (RACESE) où il occupe le poste de Président de la Commission chargée de l'Encadrement et de la Formation des Doctorants. Par ailleurs, **TCHAGNAOU Akimou** est membre de l'Académie Africaine de Recherches et d'Etudes Francophones (ACAREF) et fait partie du Comité Scientifique de ses revues.

Il est auteur d'une trentaine d'articles scientifiques et de quatre ouvrages qui sont :

- *Comment bien réussir un mémoire ou une thèse*, publié en 2021
- *Et si l'Afrique acceptait d'être un modèle de démocratie inclusive ?* publié en 2021
- *Le métier d'enseignant : de la maternelle à l'université*, publié en 2022
- *Esquisse d'une histoire des Tem du centre-Togo*, publié en 2022

PLAN

INTRODUCTION

1. Généralités sur l'élaboration des mémoires et des thèses
2. Spécificités d'un mémoire ou d'une thèse
3. Styles d'encadrement des mémoires et des thèses
4. Conditions influençant l'élaboration des mémoires et des thèses
5. Stades d'élaboration des mémoires et des thèses
6. Catégories d'étudiants dans l'élaboration des mémoires et des thèses

CONCLUSION

LES OBJECTIFS

- Rappeler les dispositions institutionnelles de préparation du master et du doctorat dans certaines institutions universitaires
- Montrer à chacun des participants, les stratégies à développer pour bien réussir son master ou son doctorat quelles que soient les conditions

INTRODUCTION

La sélection en master et en doctorat se fait sur la base du « mérite ».

Cependant, les statistiques sont alarmantes en ce qui concerne la longévité des thèses et leurs taux d'échec.

- ❖ Tchagnaou et *al.* (2019 : 117)
 - 45,94 % des thèses ont duré au moins 5 ans en LSH à l'Université de Lomé.
 - 27,48 % en sciences et technologie
- ❖ Une étude effectuée par S. Gardner (2010) au Canada révèle que le taux d'abandon au doctorat est de 47 % au Canada et oscille entre 40 et 70 % aux États-Unis.

- ❖ En France, d'après une étude portant sur *les déterminants de l'abandon en thèse* réalisée par Ph. Moguéro, J. Murdoch et J-J. Paul en 2003,
 - les disciplines scientifiques sont caractérisées par des taux d'abandon de thèse faibles (entre 10 à 30 %),
 - En revanche, les sciences humaines et sociales sont caractérisées par des taux d'abandon plus élevés (autour de 60 %), des durées plus longues (autour de 5 ans).

Que faire pour bien réussir et dans le temps son mémoire ou sa thèse ?

1. Généralités sur l'élaboration des mémoires et thèses

1.1. Les dispositions institutionnelles

❖ Pour le master

Article 1^{er} de l'arrêté du Président de l'Université de Lomé (2017c : 2) précise : « Le master est le second grade universitaire dans le système LMD, obtenu au terme de quatre (4) semestres (2 années) d'études ».

❖ Pour la thèse

Article 16 de l'arrêté du Président de l'Université de Lomé (2017b : 4) précise que : « la durée de préparation du doctorat ne peut excéder cinq (5) années académiques et donc cinq inscriptions académiques à la DAAS.

L'Arrêté n° 0078/Rectorat/SG/ED du 31 août 2023 portant règlement intérieur du doctorat à l'Université André Salifou (2023 : 8) dans son article 16 précise “Le doctorant a droit à trois (3) inscriptions en thèse. Mais selon les spécificités des champs thématiques et le niveau d'avancement des travaux, une dérogation ne pouvant excéder quatre (4) semestres peut lui être accordée par le Directeur de l'Ecole Doctorale sur avis motivé de son Directeur de thèse et après avis favorable du Conseil Scientifique et Pédagogique. Dans ce cas, le Conseil Scientifique et Pédagogique lui accorde deux (2) semestres dans un premier temps.

Le doctorant se réinscrit alors en payant tous les droits d'inscription précisés en Annexe 1. Si la thèse n'est pas à son terme, le Conseil Scientifique et Pédagogique prolonge la dérogation de deux semestres. Dans ce dernier cas, le doctorant paie seulement les frais administratifs lors de la réinscription. **Si le doctorat n'est pas soutenu après les trois (3) années et les quatre (4) semestres de dérogation, on constatera l'échec du doctorant (UAS, 2023 : 8).**

L'Arrêté n° 0078 du MESR du 4 mai 2022 portant création et organisation d'un cycle de formation conduisant au diplôme de Doctorat à l'Université Dan Dicko Dan Koulodo de Maradi précise en son Article 11 que : « le doctorant a droit à trois inscriptions en thèse.... Le Directeur de l'Ecole Doctorale peut lui accorder, à titre exceptionnel, une dérogation ne pouvant excéder deux semestres (MESR, 2022 : 3).

L'Article 15 de la Charte des thèses de l'UJKZ stipule que « la durée de préparation de la thèse ne peut excéder cinq (5) ans » (UJKZ, 2022 : 4).

Article 28 précise que « le directeur de thèse ne doit pas utiliser le doctorant pour des tâches autres que celles relatives à ses études doctorales » (UJKZ, 2022 : 6).

Article 18 de l'arrêté rectoral de l'UAS
précise : “Pendant sa thèse, le doctorant doit compléter et élargir ses compétences en suivant des formations qui peuvent revêtir diverses formes. Ainsi, tout doctorant inscrit doit valider 180 crédits répartis entre les Travaux d'Etude et de Recherche (TER), les valorisations et animations scientifiques (articles, Colloques, séminaires, Doctoriales (...)) et les formations d'appui” (UAS, 2023 : 8).

L'Article 1^{er} de l'arrêté du Président de l'UL : « pour être autorisé à soutenir une thèse de doctorat, le candidat doit avoir :

- Été inscrit au moins trois années (trente-six mois révolus)
- Participé à un colloque national ou international avec une présentation orale ;
- Publié au moins un ou deux articles tirés des travaux de la thèse selon le cas
(Université de Lomé, 2017b : 2).

1.2. Conditions à prendre en compte dans le choix du sujet de recherche

A. Tchagnaou (2021 : 33-34) en distingue quatre.

1.2.1. Pertinence du sujet

Tout bon sujet de recherche doit être pertinent. Il doit être original, d'actualité et motivé son auteur.

1.2.2. Faisabilité

Tout bon sujet doit être choisi d'une manière rationnelle. Sans ambition démesurée.

1.2.3. Moyens financiers et matériels

L'argent est le nerf de la guerre. L'élaboration d'un mémoire ou d'une thèse exige des moyens financiers et matériels.

1.2.4. Temps

L'étudiant doit tenir compte du délai réglementaire pour choisir son sujet.

1.3. Quelques pistes pouvant inspirer les étudiants dans le choix des sujets de recherche

A. Tchagnaou (2021 : 30-31) en distingue six (6).

1.3.1. Discussion avec les enseignants

Le fait d'en parler aux enseignants est une piste qui peut inspirer l'étudiant à avoir un sujet de recherche intéressant qu'il pourra reconduire dans les études ultérieures

1.3.2. Discussion avec les aînés

Discuter avec les aînés est une piste non négligeable qui peut orienter aussi l'étudiant dans le choix de son sujet de recherche.

1.3.3. Discussion avec ses pairs

Les échanges entre étudiants peuvent générer de nouvelles idées qui peuvent à leur tour susciter un sujet de recherche.

1.3.4. Lecture

La lecture est un moyen idéal qui peut permettre à un étudiant de disposer d'un sujet de recherche

1.3.5. Exploration de son environnement

L'étudiant vit dans un environnement donné qu'il soit immédiat ou lointain. Ceci étant, l'environnement peut inspirer un étudiant dans le choix de son sujet de recherche.

1.3.6. Expériences vécues

A partir de ses expériences professionnelles ou académiques, l'étudiant peut avoir des idées pour formuler un bon sujet de recherche. Il suffit d'être très attentif ou de faire une très bonne rétrospection.

1.4. Comment justifier le choix du sujet de mémoire ou de thèse

La justification s'articule autour de trois points selon Paul N'Da (2006) cité par A. Tchagnaou (2021 : 32-33)

1.4.1. Intérêt et motivation pour le sujet

Le chercheur doit justifier les motifs qui l'ont poussé à choisir son sujet de recherche. Autrement dit, ce qui l'intéresse personnellement en choisissant le sujet.

1.4.2. Pertinence scientifique du sujet

Le chercheur doit montrer en quoi son sujet contribue à l'avancement des connaissances dans sa discipline ou dans sa spécialité.

1.4.3. La pertinence sociale du sujet

Il s'agit donc de montrer en quoi le sujet de recherche contribuera à résoudre les problèmes de la société. En d'autres termes, le profit que la société tirera de la recherche.

1.5. Difficultés inhérentes à l'élaboration des mémoires et des thèses

A. Tchagnaou (2017) en distingue :

- la rupture entre licence et master/thèse
- le problème lié au choix des sujets de recherche,
- le problème lié au choix des superviseurs,
- Les problèmes liés au choix du lieu et de maître de stage,
- le problème lié aux projets de recherche,
- le problème des relations entre les étudiants et les directeurs de mémoires/thèses,
- les problèmes liés à l'exploitation des sources d'informations
- les problèmes rédactionnels.

2. Les spécificités d'un mémoire ou d'une thèse

Tableau n° 1 : Différences entre Licence et Master/Doctorat

	Licence	Master/Doctorat
Relation	Groupale	Duale
Activités	Restitution	Production
Statut	Étudiant novice	Apprenti-chercheur
Évaluation	Hétérodirective	Autodirective <ul style="list-style-type: none">- Continue- Auto-évaluation- Finale

3. Les styles d'encadrement des mémoires et thèses

Brown et Atkins (1988) en distinguent 4.

3.1. Style froid

Directeur peu disponible, qui ne rassure pas, n'encourage pas \Rightarrow l'étudiant vit un malaise affectif qui l'empêche de travailler efficacement.

3.2. Style chaleureux

Directeur disponible, encourage, motive, soutient. Il possède des qualités relationnelles, sait partager, écouter, respecte l'étudiant tel qu'il est \Rightarrow « étudiant avance bien dans sa recherche.

3.3. Style structuré

Organisation méthodique du travail d'encadrement, consignes claires en vue d'une production de qualité ⇒ Directeur renvoie en « miroir » une image de superviseur professionnel.

3.4. Style non-structuré

Suivi peu « soutenant », absence de directives claires, manque de feedback, manque de propositions, etc.

Qualités d'un bon directeur de mémoire/thèse

■ Relationnelles et humaines

Disponibilité, modestie, patience, respect, empathie, savoir- motiver et encourager, savoir-communiquer, etc.

■ Scientifiques

Maîtrise du sujet et du domaine, expérience en direction de recherche, auto-formation continue, engagement, passion, respect des exigences institutionnelles, rigueur, fermeté, structuration, etc.

4. Conditions influençant l'élaboration des mémoires et des thèses

4.1. Les conditions sociales

- Les moyens matériels de recherche des étudiants (ordinateurs, imprimantes, photocopieur, etc.)
- Le moyen de déplacement des étudiants
- L'assistance scientifique et technique des parents
- L'assistance financière des parents dans les recherches
- L'attitude des parents par rapport aux travaux de recherche
- Aspiration scolaire des parents
- L'assistance des autres membres de la famille

4.2. Conditions institutionnelles et pédagogiques

- La disponibilité des encadreurs en qualité et en quantité
- la prise en compte ou non des projets de recherche dans les appels à candidature
- existence des séminaires et leur organisation ou non dès le premier semestre d'inscription
- Auteur du choix du directeur de mémoire ou de thèse
- L'état d'équipement des bibliothèques universitaires
- L'existence ou non des guides d'étudiants sur l'élaboration des mémoires et des thèses

- L'existence ou non des guides d'enseignants sur l'encadrement des mémoires et des thèses
- Disponibilité d'une bonne connexion internet
- L'existence ou non d'une procédure à suivre pour résoudre les problèmes entre les étudiants et leurs directeurs de mémoires et de thèses
- Les primes d'encadrement des mémoires et des thèses
- L'existence formelle des durées d'achèvement des mémoires et des thèses
- Formation des encadreurs sur la supervision des mémoires et surtout des thèses.

S'agissant du règlement des problèmes de l'encadrement, la **Charte de thèses de doctorat de l'UJKZ** précise dans son **article 49** qu' « en cas de difficultés entre le doctorant et son (ses) directeur (s) de thèse, le laboratoire, le comité de thèse ou le séminaire doctoral et la direction de l'école doctorale doivent être saisis pour statuer », (UJKZ, 2022 : 11).

4.3. Conditions individuelles

- Le statut de l'étudiant (étudiant sans job, salarié)
- La perception des étudiants de la recherche
- Le suivi des soutenances de mémoires et de thèses
- Le temps consacré à la recherche
- La demande des conseils sur les recherches
- La capacité de l'étudiant à élaborer son mémoire ou sa thèse dans le délai prescrit

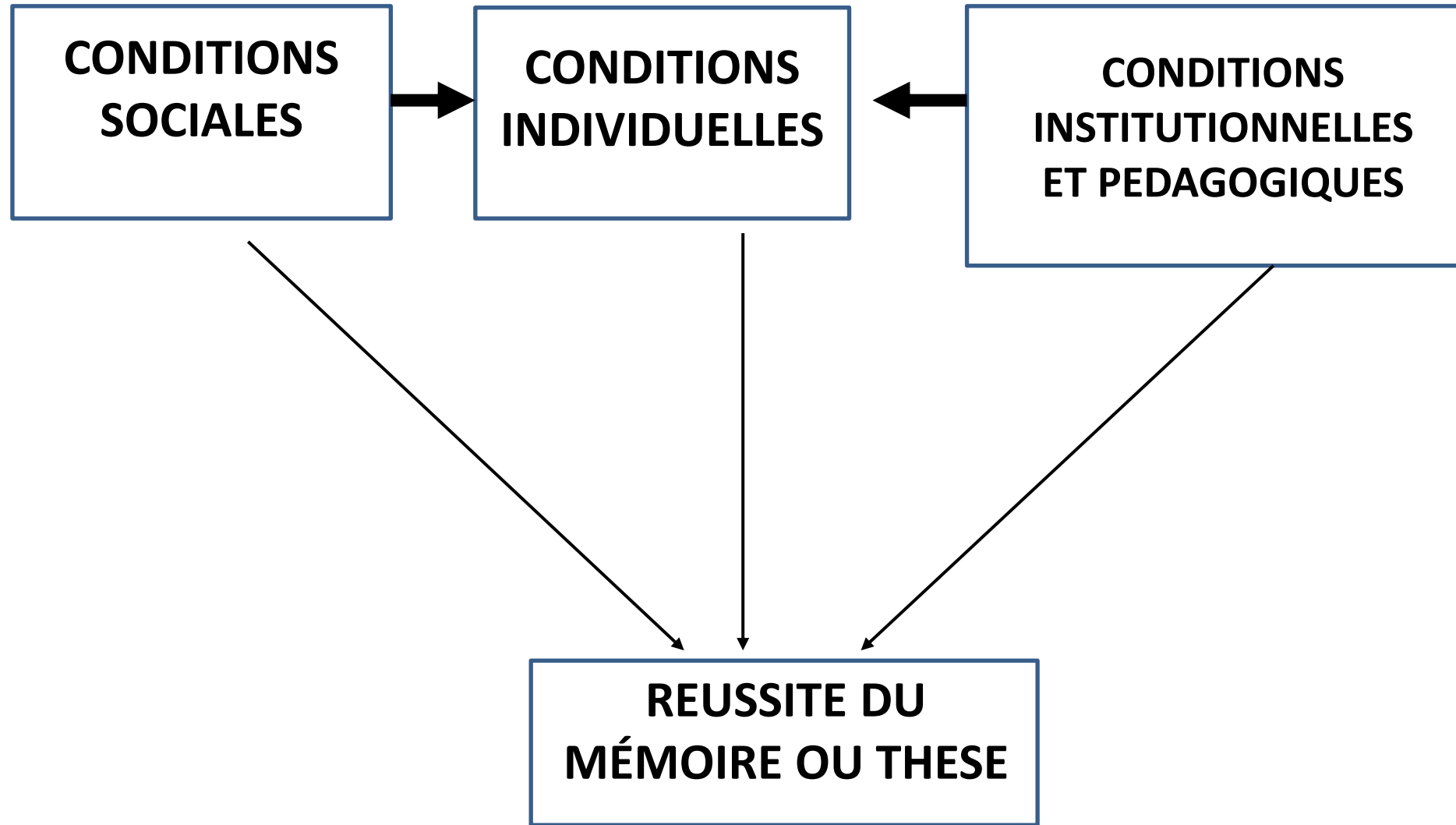
- Choix d'un sujet passionnant pour éviter le décrochage
- S'informer des travaux et des intérêts de recherche des enseignants-chercheurs
- Contacter les enseignants-chercheurs pour échanger de temps en temps sur son sujet de recherche
- s'approprier les textes qui régissent les études en master et au doctorat.
- Prendre en considération la personnalité des enseignants-chercheurs : qui peut être un bon superviseur pour moi ?

- Entretenir de bonnes relations avec les enseignants-chercheurs
- Être conscient de la possibilité de changer de directeur ou de comité de direction en cas de litiges, de décès, de maladie grave, etc.

- Participer et communiquer aux manifestations scientifiques (colloques, symposium, séminaires, etc.
- Publier ou co-publier des articles dans des revues scientifiques

Toutes ces activités permettent à l'étudiant d'accroître son capital scientifique, son capital social, son ouverture d'esprit tout en s'habituant à la prise de parole en public.

4.4. Les relations entre les trois conditions



4. Les stades d'élaboration des travaux de recherche

A. Tchagnaou et *al.* (2018 : 118) en ont distingué 4 :

- stade de tâtonnement,
- stade de l'endurance,
- stade de l'assurance,
- stade de la délivrance.

5.1. Le stade de tâtonnement (2 mois)

Le stade de tâtonnement recouvre le choix du sujet de recherche, celui du directeur, l'ajustement du sujet de recherche et la « signature » du contrat d'encadrement d'une part, et le choix du lieu et du maître de stage si possible d'autre part.

5.2. Le stade de l'endurance (8 mois)

Le stade de l'endurance englobe la mobilisation des ressources disponibles, le choix des différentes stratégies de travail, l'optimisation du temps de travail, l'investissement personnel de l'étudiant-chercheur et la gestion des relations de l'étudiant avec son directeur de mémoire ou de thèse.

5.3. Le stade de l'assurance (1 mois)

Il concerne la finalisation du travail de recherche, l'aval du directeur de mémoire/thèse, les formalités de dépôt des exemplaires du mémoire/thèse en vue de la soutenance orale, la préparation de l'exposé et la recherche des stratégies de défense du mémoire ou de la thèse.

5.4. Le stade de la délivrance (1 mois)

Le stade de la délivrance comprend la constitution du jury de soutenance, la défense du mémoire ou de la thèse, la délibération du jury ou le résultat final.

Tableau : Bilan des stades d'élaboration des travaux de recherche

Stade de tâtonnement	Stade de l'endurance	Stade de l'assurance	Stade de la délivrance
<ul style="list-style-type: none"> - Choix du sujet de recherche - Choix du directeur de recherche - retouches du sujet de recherche par l'encadreur - signature du contrat d'encadrement - Choix du lieu et de maître de stage 	<ul style="list-style-type: none"> - mobilisation des ressources disponibles - choix des différentes stratégies de travail - optimisation du temps de travail - investissement personnel dans la recherche - gestion des relations encadreur-encadré 	<ul style="list-style-type: none"> - finalisation du travail de recherche - aval du directeur de mémoire ou de thèse - formalités de dépôt en vue de la soutenance orale - préparation de la présentation orale - recherche de stratégies de défense du mémoire ou de la thèse 	<ul style="list-style-type: none"> - constitution du jury - Mémoire ou thèse bien présenté - Mémoire ou thèse bien défendu - délibération du jury - bonne mention pouvant conduire au 3è cycle pour master ou aux bourses postdoctorales pour les thèses
Stade n°1	Stade n°2	Stade n°3	Stade n°4

Source : Tchagnaou et *al.*, 2018 : 123

6. Les catégories d'étudiants dans l'élaboration des travaux recherche

Tchagnaou et *al.* (2018 : 124) en ont distingué 4 :

- les étudiants *nantis*,
- les étudiants *avertis*,
- les étudiants *oisifs*,
- les étudiants *démoralisés*

6.1. Les étudiants *nantis*

Ce sont les étudiants qui disposent de tous les moyens et qui s'investissent dans leurs travaux de recherche.

6.2. Les étudiants *avertis*

Ce sont des étudiants qui ne disposent pas assez de moyens mais qui s'impliquent beaucoup dans leurs travaux de recherche.

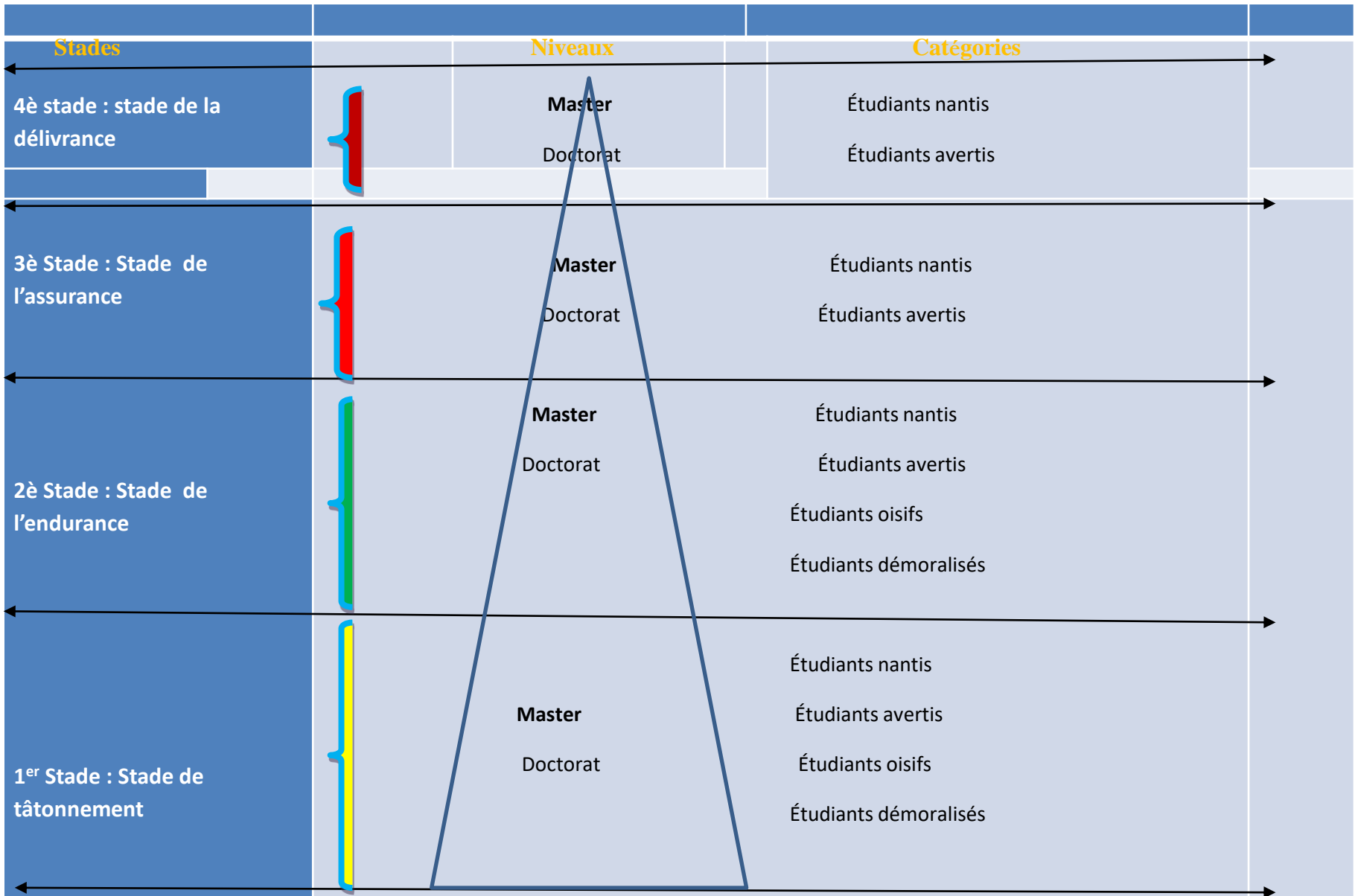
6.3. Les étudiants *oisifs*

Ils ont tous les moyens à leur disposition mais ne s'investissent pas dans leurs recherches.

6.4. Les étudiants *démoralisés*

Ce sont les étudiants qui manquent de moyens et qui ne s'investissent pas non plus dans leurs travaux de recherche.

Figure : Schéma du rapport entre les stades d'élaboration des travaux de recherche, le niveau d'études et les catégories d'étudiants



CONCLUSION

En définitive, l'étudiant est le seul responsable du succès ou de l'échec de son master ou de son doctorat. Pour bien réussir et dans le délai son master ou son doctorat, l'étudiant doit être plus motivé, engagé, endurant, actif, patient, collaboratif, attentif et plus persévérant.

Par ailleurs, la réussite du mémoire ou de la thèse dépend aussi du respect scrupuleux des dispositions institutionnelles tant par les étudiants que par les directeurs de mémoires et de thèses, de l'investissement des étudiants dans leurs recherches et aussi de leur aptitude à gérer rationnellement et avec efficacité et efficience leurs relations avec leurs encadrateurs, quelles que soient leurs forces et leurs faiblesses.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

BIBLIOGRAPHIE

AKOUÉTÉ HOUNSINO Florentine, **TCHAGNAOU Akimou**, **NAPPORN Clarisse** et **BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama**, 2021, Evaluation des thèses de doctorat en Afrique de l'ouest : étude comparée des pratiques connexes à l'Université de Lomé et à l'Université d'Abomey-Calavi », *Centre béninois de la recherche scientifique et de l'innovation (CBRSI)*, n°13377, p. 216-233

GERARD L et **GREMMO, M.-J.**, 2008, « La soutenance de mémoire en master recherche : la familiarisation de l'étudiant à ce nouveau système d'évaluation », *Actes du 20^e colloque de l'ADMEE-Europe, Université de Genève* [en ligne], consulté le 18 février 2008, URL : <https://plone.unige.ch/sites/admee08/communications-individuelles/j-a6/j-a6-2>

MOGUEROU Ph., **MURDOCH J.** et **PAUL J.-J.** 2003, *Les déterminants de l'abandon en thèse*. Communication présentée aux 10^e Journées d'études du Céreq, [En ligne], consulté le 30 août 2012. URL:

http://www.pmbz.cereq.fr/pmb/opac_css/index.php?lvl=categ_see&id=10&page=4&nbr_lignes=263&main=&l_typedoc=a%2Cm%2C

PREGENT Richard, 2001, *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse : conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*, Montréal, Presses internationales Polytechnique. [En ligne], consulté le 25 août 2012, URL :

http://books.google.tg/books?id=C8zXN4hqnl14C&pg=PA6&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false

TCHAGNAOU Akimou, 2009, *Les difficultés liées à l'élaboration des mémoires de maîtrise à l'Université de Lomé (Togo). Cas de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, mémoire de DEA en Sciences de l'Education, Lomé, UL, 149p.

TCHAGNAOU Akimou, 2017, *Analyse comparative des conditions d'élaboration des mémoires de recherche en lettres et sciences humaines dans les universités publiques togolaises : cas de la maîtrise, du DEA et du master*, thèse de doctorat en Sciences de l'Education et de la Formation, Lomé, Université de Lomé, 337 p.

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU A. B. Bahama et NAPPORN Clarisse, 2018, « Elaboration d'un mémoire de recherche : phases et catégories d'étudiants » in revue *TRANSMETTRE*, volume 1, N°6-7, pp. 117-133

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU A. B. Bahama et NAPPORN Clarisse, 2019, « Le rôle de l'étudiant dans la réussite de son mémoire de recherche » in *Les Cahiers de l'ACAREF*, Vol 1, n° 2, pp 106-124

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU A. B. B, YAOU T. et AKOUE TE HOUNSINO U F., 2019c, « Encadrement des mémoires de recherche : la responsabilité du directeur dans l'état d'avancement des étudiants » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 134-152

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU A. B. B. et NAPPORN C., 2019d, « Conditions institutionnelles et pédagogiques d'encadrement des mémoires et performance des étudiants en maîtrise, en DEA et en master dans les universités publiques togolaises » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 232-251

TCHAGNAOU Akimou, AKOUE TE HOUNSINO U Florentine, NAPPORN Clarisse et BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama, 2020, « Problématique de l'évaluation des thèses de doctorat à l'Université de Lomé au Togo », *Revue Internationale des Sciences de l'Education et de la Formation*, n°2, pp 7-18

TCHAGNAOU Akimou, NAPPORN Clarisse, AKOUE TE HOUNSINO U Florentine et BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama, 2020, « Élaboration des mémoires et des thèses : comment réduire les taux d'échecs ? », *ASSEMPE, la revue universitaire des Sciences de l'Education*, n° 15, pp 127-133

TCHAGNAOU Akimou, 2021, *Comment bien réussir un mémoire ou une thèse*, Niamey, Editions Gashingo, 190 p.

TCHAGNAOU Akimou, 2021, « Comment bien choisir son sujet et son directeur de mémoire ou de thèse ? », *Les Cahiers de l'ACAREF*, vol 3, n°7, p. 260-277

TCHAGNAOU Akimou, BARAO Madougou et PEKPELI Toyi, 2021, « Analyse des problèmes de réalisation des mémoires de recherche à l'Université de Lomé, *Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS)*, n°002, p. 223-234

TCHAGNAOU Akimou, 2021, « Elaboration d'un mémoire de recherche : quelles responsabilités familiales ? », *Revue Africaine de Philosophie et de Sciences Sociales (NAZARI)*, n°12, p. 311-330

TCHAGNAOU Akimou, 2024, “Comment bien réussir et dans le temps prescrit un mémoire ou une thèse”, *Revue Della Afrique*, volume 6, numéro spécial, p34-50

UNIVERSITE ANDRE SALIFOU, 2023, *Arrêté n° 0078/Rectorat/SG/ED du 31 août 2023 portant règlement intérieur du doctorat à l'Université André Salifou de Zinder, Zinder, UAS, 17p*

UNIVERSITE DAN DICKO DAN KOULODO DE MARADI, 2022, *Arrêté n° 0078 du MES du 4 mai 2022 portant création et organisation d'un cycle de formation conduisant au diplôme de Doctorat à l'Université Dan Dicko Dan Koulodo de Maradi, Niamey, MESR, 6p*

UNIVERSITE DE LOME, 2017a *Arrêté N° 013/UL/P/SG/2017 portant organisation des études doctorales à l'Université de Lomé, Lomé, Université de Lomé*

UNIVERSITE DE LOME, 2017b *Arrêté N° 014/UL/P/SG/2017 fixant les conditions et les modalités d'organisation de soutenance d'une thèse de Doctorat à l'Université de Lomé, Lomé, Université de Lomé*

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO, 2022, *Arrêté n°2022-003/MESR/SG/UJKZ/P portant création d'une charte des thèses de doctorat à l'Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, UJKZ, 14 p*